
Réf. DC (2023)

Réinsertion sociale des auteurs d'infractions en détention et sous probation : le Conseil de l'Europe tient une conférence à Berlin pour étudier la possibilité de réponses novatrices

Strasbourg/Berlin, 02.06.2023 - La Conférence annuelle du Conseil de l'Europe réunissant les directeurs des services pénitentiaires et de probation, qui se tiendra à Berlin les 6 et 7 juin prochain, étudiera la possibilité de réponses novatrices aux difficultés que posent la surpopulation des prisons, la nécessité d'améliorer les conditions d'incarcération et les solutions visant à faciliter la réinsertion des auteurs d'infractions dans la société.

Co-organisée avec le ministère fédéral allemand de la Justice, la conférence réunira les directeurs des services pénitentiaires et de probation des 46 États membres du Conseil de l'Europe et de ses États observateurs, ainsi que d'éminents experts et des organisations internationales.

La conférence examinera comment réformer les politiques répressives en faisant un meilleur usage de la justice réparatrice et des peines alternatives, également appelées sanctions et mesures appliquées dans la communauté. De plus, elle offrira aux participants l'occasion d'en savoir plus sur les bonnes pratiques des différents *Länder* allemands dans ce domaine et de visiter des prisons allemandes.

Les participants pourront également discuter et échanger des bonnes pratiques pour faire face au nombre croissant de personnes atteintes de troubles mentaux placées en détention ou sous la surveillance de services de probation, une question sur laquelle le Conseil de l'Europe élabore des recommandations et des principes européens.

La conférence permettra aux directeurs des services pénitentiaires et de probation de partager leur expérience et leurs bonnes pratiques sur des sujets essentiels tels que l'offre de soins médicaux, notamment les soins médicaux à distance, la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel ou de violences fondées sur le genre et la lutte contre la dépendance aux drogues.

Le [Secrétaire Général adjoint](#) du Conseil de l'Europe, Bjørn Berge, et la Secrétaire d'État du ministère fédéral allemand de la Justice, Angelika Schlunck, prononceront les discours d'ouverture. Alan Mitchell, président du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants ([CPT](#)) du Conseil de l'Europe, prononcera le discours de clôture.

Informations pratiques :

La conférence est ouverte aux médias. Les demandes d'accréditation doivent être adressées aux contacts presse ci-dessous.

La conférence aura lieu à l'Académie des sciences et des lettres de Berlin-Brandenburg, *Jägerstrasse* 22/23, Berlin.

La séance d'ouverture débutera à 9h30 CEST le 6 juin

[Programme](#) (en anglais) - [Site web de la conférence](#)